

Règlement provisoire sur les exercices à pied et à cheval de l'artillerie, approuvé par le Ministre de la Guerre le 24 février 1873

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement provisoire sur les exercices à pied et à cheval de l'artillerie, approuvé par le Ministre de la Guerre le 24 février 1873 / Ministère de la guerre

Contient : Bases de l'Instruction
Ecole du canonnier à pied et à cheval
Ecole du peloton
Ecole de l'escadron

Auteur(s) : France Ministère de la guerre 1791-1936

Editeur, producteur : Paris : Impr. nationale, 1873

Description matérielle : 4 vol. : ill., dépl. ; 14 cm

Note(s) : Réimpressions en 1875, 1876

Note sur le contenu : T. I. Bases de l'Instruction. (Extrait) T. II. Ecole du canonnier à pied et à cheval T. III. Ecole du peloton T. IV. Ecole de l'escadron

Sujet - Collectivité : France Armée. France Armée. France Armée. -- Artillerie -- Exercices militaires -- Artillerie -- Manoeuvres -- Artillerie -- Règlements

Sujet - Nom commun : Armes